


MEDIAPART
Proche et Moyen-Orient

Francesca Albanese dénonce la torture systématique utilisée par Israël en Palestine

Dans un nouveau rapport, présenté lundi 23 mars, la rapporteuse spéciale de l'ONU pour les territoires occupés palestiniens démontre le rôle de la torture dans la mécanique génocidaire en Palestine.

Rachida El Azzouzi

24 mars 2026 à 07h29

« *L*a torture est une caractéristique structurelle du génocide israélien en cours et de l'apartheid colonial de peuplement plus large » : telle est la conclusion du nouveau rapport de Francesca Albanese, rapporteuse spéciale de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour les territoires occupés palestiniens. Un rapport supplémentaire illustrant « *un agenda obsessionnel et haineux visant à délégitimer l'État d'Israël* », pour la mission israélienne à Genève (Suisse).

L'experte indépendante l'a présenté lundi 23 mars devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Elle y documente l'usage « *systématique* » de la torture par Israël, depuis le 7 octobre 2023, contre les Palestinien·nes des territoires occupés, principalement en détention.

Selon cette avocate italienne, la torture, « *un élément central de la dépossession des Palestiniens par Israël* », a changé d'échelle depuis cette date, suggérant « *une vengeance collective et une intention destructrice* » au travers d'un « *plan coordonné* ». « *Depuis octobre 2023, écrit-elle, la torture en détention a été utilisée à une échelle sans précédent comme punition collective punitive. Tous les Palestiniens ont été traités collectivement comme des "terroristes" et des "menaces pour la sécurité".* »



Francesca Albanese présente son dernier rapport devant les délégué·es du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, à Genève, le 23 mars 2026. © Photo Fabrice Coffrini / AFP

Plus de 18 500 Palestinien·nes, dont au moins 1 500 enfants, ont été arrêté·es, détaille-t-elle. En février 2026, 9 245 étaient encore détenu·es dans divers centres de détention, dont 1 330 prisonniers condamnés, 3 308 personnes en détention provisoire et 3 358 personnes en détention administrative, c'est-à-dire sans procès ni jugement. « *4 000 personnes ont été victimes de disparition forcée, note encore le rapport, et il est probable que beaucoup soient décédées.* »

Francesca Albanese décrit les « *arrestations massives, de force, de personnes âgées, handicapées, de femmes enceintes, d'enfants, partout, en Israël comme dans l'ensemble des territoires palestiniens occupés, lors de raids dans des maisons, des abris, des hôpitaux, aux points de contrôle, dans la rue, et même dans des zones désignées comme "sûres" par les forces d'occupation israéliennes et dans des centres de distribution d'aide, y compris ceux gérés par la Fondation humanitaire de Gaza* ».

Des violences sexuelles « très répandues »

Le rapport recense la longue litanie de mauvais traitements, déjà documentés par de nombreuses ONG et journalistes, et qui peuvent conduire jusqu'à la mort : depuis octobre 2023, entre 84 et 94 Palestiniens sont morts en détention en Israël ; certains restent non identifiés.

Détenus violemment arrêtés, déshabillés, exhibés par des soldats israéliens qui n'hésitent pas à uriner sur eux, à les

insulter, à les menacer de mort ; transferts sans préavis, entre des lieux inconnus ; détentions en plein air sans abri ou dans des cages souvent appelées « *cages à singes* » ou entassés dans des espaces exigus, parfois sous terre ; attaques de chiens ; passages à tabac ; privations de sommeil, de soins, de nourriture, d'hygiène ; obstruction à l'assistance juridique... : l'inventaire est accablant.

Francesca Albanese revient sur les violences sexuelles « *très répandues* » contre les enfants, les femmes et les hommes. « *Des membres du personnel israélien ont commis des viols, y compris des viols collectifs, souvent à l'aide d'objets tels que des barres de fer, des matraques, et des détecteurs de métaux, rappelle la rapporteuse spéciale sur la Palestine. Des détenus sont soumis à des coups et à des chocs électriques sur leurs parties génitales ou leur anus, et sont déshabillés de force et en public. Des détenus sont photographiés nus, et des femmes et des filles sont forcées d'enlever leur voile devant des hommes.* »

Francesca Albanese s'est appuyée sur des contributions écrites, parmi lesquelles plus de 300 témoignages, ainsi que sur des entretiens à distance.

Les enfants palestiniens sont de plus en plus souvent détenus sans inculpation ni procès, constate l'experte onusienne. Près de la moitié sont placés en détention administrative, privés de tout contact familial et d'un accès effectif à un avocat, y compris lors des interrogatoires.

Les mauvais traitements ne s'arrêtent pas avec la fin de l'emprisonnement. Les détenus, y compris les enfants, sont fréquemment libérés sans préavis, sans que leurs familles en soient informées, et dans des lieux aléatoires. « *Un déni de dignité* », condamne l'avocate : « *Les témoignages de détenus libérés, blessés et abandonnés dans les rues au milieu de la nuit, parfois vêtus seulement de couches ou de sous-vêtements, ou s'effondrant dans les bras de leurs proches, sont effroyables. C'est d'autant plus cruel lorsque les détenus ont perdu des membres, la vue, la parole ou leurs facultés mentales.* »

Interdite d'entrée en Israël, comme tous les rapporteurs spéciaux onusiens depuis dix-huit ans et l'expulsion d'un

de ses prédécesseurs, Francesca Albanese a dû contourner les entraves afin de pouvoir mener son enquête. Elle s'est notamment appuyée sur des contributions écrites, parmi lesquelles plus de 300 témoignages collectés par de nombreuses organisations, ainsi que sur des entretiens à distance avec des experts juridiques et des survivants de la torture.



Un prisonnier palestinien libéré est accueilli par sa famille à Ramallah, le 25 janvier 2025, après sa sortie d'une prison israélienne dans le cadre d'un accord de cessez-le-feu à Gaza. © Photo Ismael Ahmad / UPI / Shutterstock via Sipa

« *La torture ne se limite pas aux cellules et aux salles d'interrogatoire, dénonce-t-elle. Sous l'effet cumulatif des déplacements massifs de population, des sièges, du déni d'aide et de nourriture, des violences militaires et de colons débridées, de la surveillance omniprésente et de la terreur, le territoire palestinien occupé (TPO) est devenu un espace de châtiement collectif, où la destruction des conditions de vie transforme la violence génocidaire en un instrument de torture collective aux conséquences physiques et mentales à long terme pour la population occupée.* »

Pour Francesca Albanese, il ne fait aucun doute que le but recherché par Israël est le déplacement forcé des Palestinien-nes, pour permettre l'annexion et la conquête de la Palestine par les colons, « *comme l'ont ouvertement déclaré le ministre des finances, Bezalel Smotrich, et d'autres responsables dont les déclarations sont analysées dans ce rapport et qui ont soutenu le génocide en cours et la torture collective* ».

« *L'industrie mondiale de la sécurité* » ainsi que « *l'inaction des États tiers* » face à un État israélien qui agit en toute impunité, au mépris du droit international et des règles de l'ONU, exacerbent les souffrances de la population palestinienne, fustige encore l'avocate,

victime d'une vaste campagne de critiques et de dénigrement pour son engagement, qui lui vaut d'être régulièrement accusée d'« *antisémitisme* » et de « *soutien au terrorisme* ».

Rachida El Azzouzi

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart - 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.
RCS Paris 500 631 932. Numéro de CPPAP : 1224Y90071 - Directeur de la publication : Carine Fouteau